

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°2022-1214

portant autorisation d'occupation temporaire pour la réalisation de travaux concernant les milieux aquatiques, sur les communes de Pierrefort, Paulhenc, Valuéjols, Andelat, Roffiac, Talizat, Coltines et Saint-Flour présentés par la Communauté de Communes de Saint-Flour

Le Préfet du Cantal, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article L.151-37,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 29 décembre 1892 relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution des travaux publics et notamment l'article 3 ;

Vu l'AP n°2020-108 du 20 janvier 2020 portant Déclaration d'Intérêt Général des travaux concernant les milieux aquatiques prévus par le Contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère présenté par la Communauté de Communes de Saint-Flour Communauté

Vu la liste des travaux programmés sur la période prévue en 2022 adressée le 21 juin 2022 ;

Considérant que la réalisation de ces travaux nécessite l'autorisation d'occupation temporaire des terrains ;

Considérant que l'arrêté susvisé n°2020-108 du 20 janvier 2021, conformément à leur article 3, nécessite un arrêté complémentaire pour la réalisation des travaux de restauration ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Cantal;

ARRÊTE

Article 1 - Nature des travaux réalisés: La Communauté de Communes de Saint-Flour Communauté, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de travaux de berges rattachés au contrat territorial de Progrès des Affluents de la Truyère reconnus d'intérêt général est autorisé, sous réserve des droits des tiers, à occuper temporairement les terrains situés sur les communes de Pierrefort, Paulhenc, Valuéjols, Andelat, Roffiac, Talizat, Coltines et Saint-Flour afin de réaliser les travaux prévus conformément au dossier de déclaration d'intérêt général déposé, sur les parcelles détaillées en annexe.

Ces travaux sont conformes à ceux listés dans l'arrêté préfectoral de DIG:

- Mise en place de points d'abreuvement,
- Mise en défens des berges,
- Mise en place de franchissement de cours d'eau respectant la continuité écologique,
- Restauration de la végétation rivulaire,
- Enlèvement des embacles faisant obstacle aux écoulements,
- Enlèvements des déchets.

Pour rappel, les travaux ont été définis à la suite de rencontres entre les techniciens de Saint-Flour Communauté et les exploitants concernés qui ont validé la nature de ces travaux. Ces travaux sont donc prévus en fonction de leurs besoins et ils sont de nature à restaurer un fonctionnement équilibré des cours d'eau, ainsi qu'à améliorer leur qualité écologique et hydromorphologique.

Il n'est pas demandé de participation financière aux bénéficiaires des travaux et propriétaires riverains.

Si l'exploitant ou le propriétaire souhaite revenir sur sa décision, les travaux prévus chez lui pourront être annulés.

<u>Article 2 – Emplacement des travaux et voie d'accès :</u> Les travaux sont situés sur les plans cadastraux annexés.

L'emprise nécessaire à la réalisation des travaux ne peut excéder une largeur de 6 mètres déterminée en suivant autant que possible la rive du cours d'eau.

<u>Article 3 – Conditions d'occupation des terrains</u>: Seuls les agents en charge de la réalisation et de la surveillance des travaux, ainsi que, le cas échéant, les engins mécaniques nécessaires à leur réalisation seront autorisés à pénétrer dans les parcelles privées, closes ou non closes à l'exception des locaux d'habitation et des propriétés attenantes aux habitations et closes par des murs ou par des clôtures équivalentes, suivant les usages locaux.

Chaque intervenant sera en possession d'une copie du dit arrêté qu'il devra présenter à toute réquisition.

<u>Article 4 - Remise en état des lieux :</u> Une fois les travaux terminés, les accès aux différents points du chantier devront être neutralisés et si nécessaire les berges revégétalisées.

Le site sera déblayé de tous matériels, matériaux et gravats.

Les propriétaires riverains resteront responsables des dégradations anormales des berges et de tous autres inconvénients résultant de l'exploitation de leurs parcelles.

<u>Article 5 - Durée de validité de l'arrêté:</u> Les travaux sont programmés pour l'année 2022. Les conditions météorologiques pouvant modifier éventuellement le calendrier initial d'exécution, la présente autorisation est valable jusqu'au 31/12/2022.

Article 6 - Publication et information des tiers : Une copie du présent arrêté sera transmise :

- à la communauté de communes de Saint-Flour Communauté
- -et aux communes de Pierrefort, Paulhenc, Valuéjols, Andelat, Roffiac, Talizat, Coltines et Saint-Flour.

La communauté de communes de Saint-Flour Communauté est chargée d'assurer l'information directement auprès des exploitants et des propriétaires.

Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture et du CANTAL, il sera publié sur les sites internet de la préfecture du CANTAL pendant une durée de six mois au mois.

Il fera également l'objet d'une publication par affichage d'une durée minimale d'un mois dans la mairie concernée par les travaux.

Article 7 - Droits des tiers: Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 8 - Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du Préfet du Cantal. Le recours doit être écrit et exposer les arguments et faits nouveaux. Une copie de la décision contestée doit être jointe au recours.
- d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire Hôtel de Roquelaure 246 boulevard Saint-Germain 75007 Paris. Le recours doit être écrit et exposer les arguments et faits nouveaux. Une copie de la décision contestée doit être jointe au recours.
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois courant à compter de sa publication.

<u>Article 9 - Exécution</u>: Le secrétaire général de la préfecture du Cantal, le Directeur Départemental des Territoires du Cantal, la présidente de Saint-Flour Communauté, le commandant du groupement de gendarmerie du Cantal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cantal.

A Aurillac, Le 5 août 2022 Le Préfet du Cantal Signé Serge CASTEL

4 Liste des parcelles concernées par les travaux

4.1) <u>Le ruisseau du Vezou</u>

Les parcelles potentiellement concernées par les travaux sont listées ci-dessous, ainsi que les propriétaires et exploitants de chacune d'entre elles. Les demandes d'autorisation de passage et le conventionnement avec les agriculteurs sont en cours.

Nom	Adresse	СР	Commune	Parcelles	Autorisation	Exploitant	Adresse	CDP	Commune
Ajalbert Marie	Le Poumeyrot	15230	Pierrefort	0D 500					
Angelvy Andre	Pescoujols	15230	Cézens	0D 486					
Artis Caroline	192 Gr Grande rue	92310	Sevres	0A 490	Oui				
Bécus Fernand	11 impasses des Quatre Vents	15230	Pierrefort	AD 572					
Boissier Alexis	3 rue Jacques Prévert	15000	Aurillac	OC 28					
Boissonnade Genevieve	2 rue Audubon	75012	Paris	OB 453					
Bonnefoy Lucien	Fontanes	15230	Paulhenc	OB 39					
Brun Valérie	21 rue Rocroy	75010	Paris	0A 331					
Buffiere Christophe	Le Bourg	15230	Paulhenc	OB 458					
Cayla Jean- Louis	Le Bourg	12600	Mur-de- Barrez	AD 492					
Chadeyron Christian	1 Villeneuve	03450	Ebreuil	AD 336					

Combelle Andrée	5 rue du puy Chamonet	15230	Pierrefort	0D 485		Picolli Baptiste (GAEC)			
Combelle Jean	La grange neuve	15230	Pierrefort	0D 485		Picolli Baptiste (GAEC)			
Combelle Marie	Le Fair	15430	Paulhac	0D 485		Picolli Baptiste (GAEC)			
Combelle Raymond	La grange neuve	15230	Pierrefort	0D 485		Picolli Baptiste (GAEC)			
Coudy Catherine	32 rue Miramiel	97434	Saint-Gilles- les-Bains	0A 111	Oui	Rieutort Jean-Pierre	Trenac	15230	Pierrefort
Delcher Béatrice	Le Perrier	15230	Pierrefort	0A 324, 0A 325, 0A 330, 0D 60, 0D 61					
Delcher Béatrice	Le Perrier	15230	Pierrefort	OD 59					
Delcher Didier	4 rue des Moulins	15230	Pierrefort	AD 376, AD 541					
Dellis Jacques	5 rue de Fontfrede	15230	Pierrefort	OB 455	Oui				
Deprez Thibaut	9 rue des moulins	15230	Pierrefort	AD 317, AD 594	Oui				
Dolon Jean- Marc	13 rue des Moulins	15230	Pierrefort	AD 437, AD 438					
Fabre Jean- Marc	Fontanes	15230	Paulhenc	AD 287					
Faure Bruno Président du Conseil Département du Cantal	Hôtel du départeme nt 28 avenue Gambetta BP 59	15015	Aurillac Cedex	OB 456, OB 457, OC 494					

GFA La Foulhio	6 la Foulio 4 rue des	15230	Pierrefort	0B 262, 0B 263, 0B 264, 0B 265, 0B 453, 0C 31 AD 289, AD 296, AD	Oui	Rodier Daniel	6 La Chaumette	15230	Paulhenc
Girbal Jeanne	Moulins	15230	Pierrefort	540					
Groupement foncier agricole Pignol	Trenac	15230	Pierrefort	0A 131, 0A 133, 0A 134, 0A 135					
Juery Daniel	Le Perrier	15230	Pierrefort	0D 59					
Lafont Alain	Les Bessières	15230	Paulhenc	OB 30, OB 37, OB 38, OB 42					
Lafortune Josette	5 rue de Fontfrede	15230	Pierrefort	OB 455	Oui				
Laurens Louis	6 rue du midi	15000	Aurillac	0A 521	Oui	Rieutort Jean-Pierre et Piccoli Baptiste	Trenac	15000	Pierrefort
Les coproprietair es	Le bourg	15230	Pierrefort	AD 379, AD 491					
Long Rolland	27 rue Fondary	75015	Paris	0D 1, 0D 512, 0D 513					
Malbo Bruno	Nozerolles	15230	Pierrefort	0A 108, 0A 109, 0A 515, 0A 516					
Mathieu Philippe Maire de Pierrefort Section de la Chaumette et des Bessieres	1 bis rue du Plomb du Cantal	15230	Pierrefort	OB 48					

Mathieu Philippe Maire de Pierrefort	Rue de la Mairie	15230	Pierrefort	AD 303, AD 305, AD 323, AD 339, AD 340, AD 375, AD 515, OB 269, AD 593, AD 595, AD 600				
Mathieu Philippe Maire de Pierrefort	Rue de la Mairie	15230	Pierrefort	0A 136				
Mathieu Philippe Maire de Pierrefort Section des Bessieres	1 bis rue du Plomb du Cantal	15230	Pierrefort	OB 88, OB 95, OB 263				
Mathonier Pierre	19 Avenue du prof Henri Mondor	15000	Aurillac	OA 124, OA 125, OA 127, OA 128	Oui			
Pelissier Gérard	Nozerolles	15230	Pierrefort	0A 107, 0A 177, 0A 178, 0D 2, 0D 3, 0D 5, 0D 6, 0D 53				
Pelissier René	Rochemau	15230	Pierrefort	0C 27, 0C 29				
Peyronnet Jean-Paul	12 rue des Moulins	15230	Pierrefort	AD 490				

Peyronnet Christiane	12 b rue des Moulins	15230	Pierrefort	AD 530	Oui				
Peyronnet Gérard	14 rue des moulins	15230	Pierrefort	AD 311, AD542	Oui	SCI Amélie (Peyronnet Gérard et Fabien)			
Pignol Corinne	1 Avde Besserette	15100	Saint-Flour	0A 129					
Pignol Yvonne	1 Allée des Tilleuls	15230	Pierrefort	AD 504		Pignol Cécile (fille)			
Rodier Daniel	La Chaumette	15230	Paulhenc	OB 22					
Rouches Emmanuel	3 place de la Molède	12600	Thérondels	AD 294	Oui				
Saby Paul	427, route du Cours	12500	Le Cayrol	0A 9, 0A 122, 0B 47	Oui	Saby Paul	427, route du Cours	12500	Le Cayrol
Salat Auguste	Farges	15430	Cussac	AD 295					
Sauret Michel	1 Av Georges Pompidou	15230	Pierrefort	AD 472					
SCI Amelie	14 rue des moulins	15230	Pierrefort	0C 493					
SCI de l'Aubrac au Cantal	Le Meynial	15230	Paulhenc	0D 75, 0D 777, 0D 787					
Sibille Maurice	13 Av Albert petit	92220	Bagneux	AD 364	Oui				
Sucaud Gérard	10 rue des Moulins	15230	Pierrefort	AD 511, AD 523					
Van Houweninge Mathijs	Schoolstraa t 6		Pays-Bas	OD 773, OD 788					
Van Houweninge Mathijs	Schoolstraa t 6		Pays-Bas	0A 522					

Vidalenc Jacques	1 rue du Vezou La Corderie	15230	Pierrefort	AD 288, AD 356, AD 361	Oui		
Vincent Marcel	4 rue Claude Deschault	21380	Asnières- les-Dijon	AD 354	Oui		
Vital David Maire de Paulhenc Section de Meynial, Cne de Paulhenc		15230	i Pallinenc	0A 1, 0A 8, 0A 129, 0A 130			

4.2) <u>Le ruisseau du Frippès</u>

Les parcelles concernées par les travaux sont listées ci-dessous, ainsi que les propriétaires et exploitants de chacune d'entre elles.

					Autorisati				Commu
Nom	Adresse	СР	Commune	Parcelles	on	Exploitant	Adresse	CDP	ne
Albert Philippe	7 Imp du Onze Novembre	63360	Gerzat	ZR 42	Oui				
Amagat Christine	12 bis rue de l'Aubrac	15300	Valuejols	YC 1, ZO 26					
Andrieux Sandrine	1 rue du Puy Mercou	15300	Valuejols	ZR 11	Oui				
Begon Josette	1 Place du Ribassou	15300	Valuejols	ZR 10		Julhes Philippes et Pascal Maryline	Prothuron	15430	Paulhac
Begon Josette	1 Place du Ribassou	15300	Valuejols	ZT 8		Forys Dominique et Marc	Lascols	15430	Cussac
Bornes Jean- Christian	1 rue des Fontaines Galuse	15300	Valuejols	YK 12					

Bouffet Alain	11 rue du Plomb du Cantal	15300	Valuejols	YC 2	Oui	Pougnet Jean-François	12 rue du Plomb du Cantal	15300	Valuéjols
Boussuge Marianne	Le Pont du Vernet	15170	Joursac	ZT 2, ZV 46	Oui	Mazel Pierre-Jean	Le pont du Vernet	15170	Joursac
Charbonnel Roger	4 rue du Lioran	15300	Valuejols	ZR 4	Oui	Andrieux Sandrine		15300	Valuejols
Chastel Monique	Lescure	15300	Valuejols	ZR 29	Oui				
Dalle Alain	Loudiers	15430	Paulhac	ZR 31, ZR 32					
Delpirou Loic	Galuse	15300	Valuejols	ZV 47					
Delpirou Virginie	1 route des Fraux Galuse	15300	Valuéjols	ZV 45		Delpirou Cyril			
Ferrara Jérome et Desorgeris Tenace Marie-Ange	12 rue des sources Hameau de Frippès	15300	Valuejols	ZR 33	Oui				
GAEC Delpirou	Galuse	15300	Valuéjols	ZV 44					
Gibert Maurice	1 rue des sources Frippès		Valuejols	ZR 44	Oui				
Gras Sandrine	2 rue du Four Le Chambon	15300	Valuejols	ZR 6					
Jacomy Francine	138 Bd Vincent Auriol	75013	Paris	ZO 34	Oui	Vors Gérard	Brageac	15300	Valuejols

Pougnet Marie-	12, rue du Plomb du								
Thérèse	Cantal	15300	Valuejols	ZR 90					
Long Anne-Marie	23 rue Raynouard	75016	Paris 16	YC 5		Delpirou Cyril			
Mabliat Christian	12 bis rue de l'Aubrac	15300	Valuejols	ZP 18, ZR 9					
Marsal Pierre	3 rue du Four Chambeyrac	15300	Valuejols	ZV 10, ZV14, ZV 49	Oui	Marsal Pierre (GAEC de l'Oasis)	3 rue du Four Chambeyrac	15300	Valuejols
Modenel Jean Yves	6 Impasse des Fontaines Chambeyrac	15300	Valuejols	ZT 9, ZV 25					
Negrier Gilles	1 Impasse du Ribassou	15300	Valuejols	ZP 15, ZP 16, ZP 36, ZT 1	Oui	GAEC du Plomb	1 impasse du Ribassou	15300	Valuéjols
Planche Guy	Le Bourg	15430	Paulhac	ZR 24	Oui	Pougnet Jean-François	12 rue du Plomb du Cantal	15300	Valuéjols
Rolland Evelyne	1 Chemin du Pont Loubizargues	15300	Valuejols	ZO 28	Oui				
Navech Odile	6 rue du four	15100	Les Ternes	ZO 29	Oui	Tuphé Emmanuel	Loubizargues	15300	Valuéjols
Teissedre Jean- Marie	Galuse	15300	Valuejols	ZV 11					

Vidal Christophe Maire de Valuejols ass fonciere de remembrement	1 place de la Mairie	15300	Valuejols	ZR 8, ZR 19, ZR 23, ZR 45, ZT 7					
Vidal Christophe Maire de Valuejols Section de Brageac de Galuse de Loubizargues	1 place de la Mairie	15300	Valuejols	ZO 27					
Vidal Christophe Maire de Valuejols Section de Galuse de Loubizargues	1 place de la Mairie	15300	Valuejols	YK 13					
Vidal Christophe	1 Impasse des Gardes	15300	Valuejols	ZR 7	Oui				
Vidal Louis	1 rue du Puit Bonnefont	15300	Valuejols	ZR 5, ZV 18	Oui	Vidal Christophe	1 Impasse des Gardes	15300	Valuejols

4.3) <u>L'Ander</u>

Les parcelles concernées par les travaux sont listées ci-dessous, ainsi que les propriétaires et exploitants de chacune d'entre elles.

Nom	Adresse	СР	Commune	Parcelles	Auto	Exploitant	Adresse	CDP	commune
Bruno FAURE Président du Conseil Départem ent du Cantal	Hôtel du département 28 avenue Gambetta BP 59	15015	Aurillac Cedex	AI 155, ZL 40, ZM 80					
Bruno FAURE Président du Conseil Départem ent du Cantal	Hôtel du département 28 avenue Gambetta BP 59	15015	Aurillac Cedex	0D 269					
Camus Anne	100 Chemin du Mollard	38140	Beaucroissant	ZT 39	Oui	Couve Pierre	Le Rochain	15100	Andelat
Lefranc Marie- Guilène	6 rue Arago	10300	Sainte-Savine	ZT 39	Oui				
Rebillard Isabelle	41 chemin des Moines	71110	Montceaux- l'Etoile	ZT 39	Oui				
Collier Eric	3 rue du Sucadour - Mons	15100	Roffiac	ZM 129, ZL 49	Oui	GAEC Carrier	8 RUE DU VILLAGEOU LIOZARGUES	15100	ROFFIAC
Couve Alain	Le Rochain	15100	Andelat	ZT 9	Oui				
Cussac Jerome	1 chemin du Peuchatou - Liozargues	15100	Roffiac	ZL 39					
Daniel MIRAL Maire d'Andelat	Le Bourg	15100	Andelat	ZV 23, ZV 24, ZV 25, ZV 26, ZV 27, ZV 28, ZV 33					

Section de Gaymond									
Daniel MIRAL Maire d'Andelat	Le Bourg	15100	Andelat	ZV 34					
David Eric	Le Bourg - Seriers	15100	Neuveglise-sur- Truyère	ZV 29, ZV 30, ZV 31, ZV 32	Oui				
David Eric	Le Bourg - Seriers	15100	Neuveglise-sur- Truyère	YB 10, YB 11	Oui				
Section de Roffiac Delrieu Ghislaine Maire de Roffiac	28 rue Saint-Gal - Le Bourg	15100	Roffiac	AI 85, AI 132, AI 156, AI 184, ZL 41, ZK 191	Oui				
Section de Roffiac Delrieu Ghislaine Maire de Roffiac	28 rue Saint-Gal - Le Bourg	15100	Roffiac	AI 87, ZK 197	Oui	Bout Sébastien	10, rue Chantemilan - Le Bourg	15100	Roffiac
Commune de Roffiac Delrieu Ghislaine (Maire)	Mairie - 28, rue Saint-Gal - Le Bourg	15100	Roffiac	AI 133, ZL 48, ZM 81	Oui				
CCAS de Roffiac	Mairie - 28, rue Saint-Gal - Le Bourg	15100	Roffiac	AI 107	Oui				
Delrieu Julie	31 rue Emilie Chartier	34070	Montpellier	ZM 15					
Delrieu Philippe	46, rue Saint-Gal	15100	Roffiac	AI 88, AI 166, AI 188	Oui	Cussac Thierry	Mazerat	15100	Roffiac
Miramont Thierry	2 rue des Littes	63100	Clermont- Ferrand	ZM 17	Oui	Patient Sylvain	Le Saillant		Andelat

Pelissié de Montémo nt Daniel	20 La Naute	15100	Roffiac	AI 84	Oui		
III Daniei							
Ravoux							
Jean-	Le Puech	15100	Villedieu	ZT 8			
Claude							

4.4) <u>Le ruisseau du Babory</u>

Les parcelles concernées par les travaux sont listées ci-dessous, ainsi que les propriétaires et exploitants de chacune d'entre elles.

Nom	Adresse	СР	Commune	Parcelles	Autorisation	Exploitant	Adresse	CDP	Commune
Amarger Didier Maire de Coltines	Le Bourg	15170	Coltines	ZV 4					
Amarger Didier Maire de Coltines Section Bourg Coltines Chassagne Fraissinette	Le Bourg	15170	Coltines	ZN 35, ZT 1, ZT 9					
Berthon Benoit	La Chassagne	15170	Coltines	ZR 16, ZV 17, ZV 22	Oui	Chaumeil, Berthon Stéphanie	La Chassagne	15170	Coltines
Bottin Guillaume	3 Milly route de Virolais	49350	Gennes-Val-de- Loire	ZI 24, ZI 32	Oui	Buchon Yannick	Le Vialard	15100	Andelat

Buchon Yannick	Le Vialard	15100	Andelat	OF 513 ZI 20, ZI 25, ZI 26, ZI 27, ZI 28, ZI 33, ZK 67	Oui	Buchon Yannick Buchon Sébastien	0630055007 0785574231	
Cibiel Joël	Route de Paulhac	15100	Saint-Flour	ZT 7	Oui			
Delrieu Océane	Le Bourg	15170	Coltines	ZT 5, ZV 5	Oui			
Engelvin Gilles	Pontilloux Est	15170	Talizat	ZG 46	Oui			
Engelvin Jean	Savignac	15170	Talizat	ZG 52, ZG 153	Oui			
Fayon Jean- Charles Maire de Talizat Section de Savignac	Le Bourg	15170	Talizat	0G 215, 0G 230	Oui			
Gras Pierre	38 B Avenue des Pupilles de la Nation	15000	Aurillac	ZN 19, ZR 18, ZT 48	Oui			
Grenier Bernard	Le Bourg	15170	Coltines	ZR 29, ZR 30	Oui			
Grenier Paul	Le Bourg	15170	Coltines	ZV 19	Oui			
Gravejat Jeannine	Le Bourg	15170	Coltines	ZV 18	Oui			
Jaffre Louise	le Bourg	15170	Coltines	ZT 3	Oui			
Meyniel Fabien	Savignac	15170	Talizat	0G 231	Oui			

Miral Daniel Maire d'Andelat	Le Bourg	15100	Andelat	ZI 9	Oui				
Miral Daniel Maire d'Andelat Section de Laborie Commune d'Andelat	Le Bourg	15100	Andelat	ZK 60	Oui				
Miral Daniel Maire d'Andelat Section du Saillant	Le Bourg	15100	Andelat	OH 264, ZK 45, ZK 52, ZK 53	Oui				
Negrier				ZI6, ZI 8, ZI 10	Oui	Meyniel Fabien	Savignac	15170	Talizat
Patient Sylvain	Le Sailhans	15100	Andelat	ZK 44	Oui	Cop patient d et Gaec Souvignet Patient			
Patient Regine	Le Sailhans	15100	Andelat	ZK 48	Oui	Cop patient d et Gaec Souvignet Patient			
Portal Jean	Le Gour	15100	Andelat	ZK61, ZK 66	Oui				
Ramadier Michel	Bardon	15170	Coltines	ZN 15	Oui				
Raynaud René	Valiergues	15100	Mentières	ZN 17	Oui	Chastel Laurent	Le Bourg	15170	Coltines
Ribeyras Christiane	75 Av Lacassagne	69003	Lyon	ZT 4	Oui	Touzet Guy	Le Bourg		Coltines
SNCF Mobilités	9 rue Jean Philippe Rameau	93200	Saint-Denis	0F 516					

SNCF Mobilités	9 rue Jean- Philippe Rameau	93200	Saint-Denis	0A 7, 0A 519, 0A 521, 0A 604, 0H 587			
Tissier Aimée	Le Bourg	15170	Coltines	ZR 31, ZT 8, ZV 15	Oui		
Touzet Bernard	Secourieux	15170	Neussargues en Pinatelle	ZK 39, ZK 41	Oui		
Touzet Jean- Claude	Le Bourg	15170	Coltines	ZV 9, ZV 10	Oui		

4.5) <u>La chaumette</u>

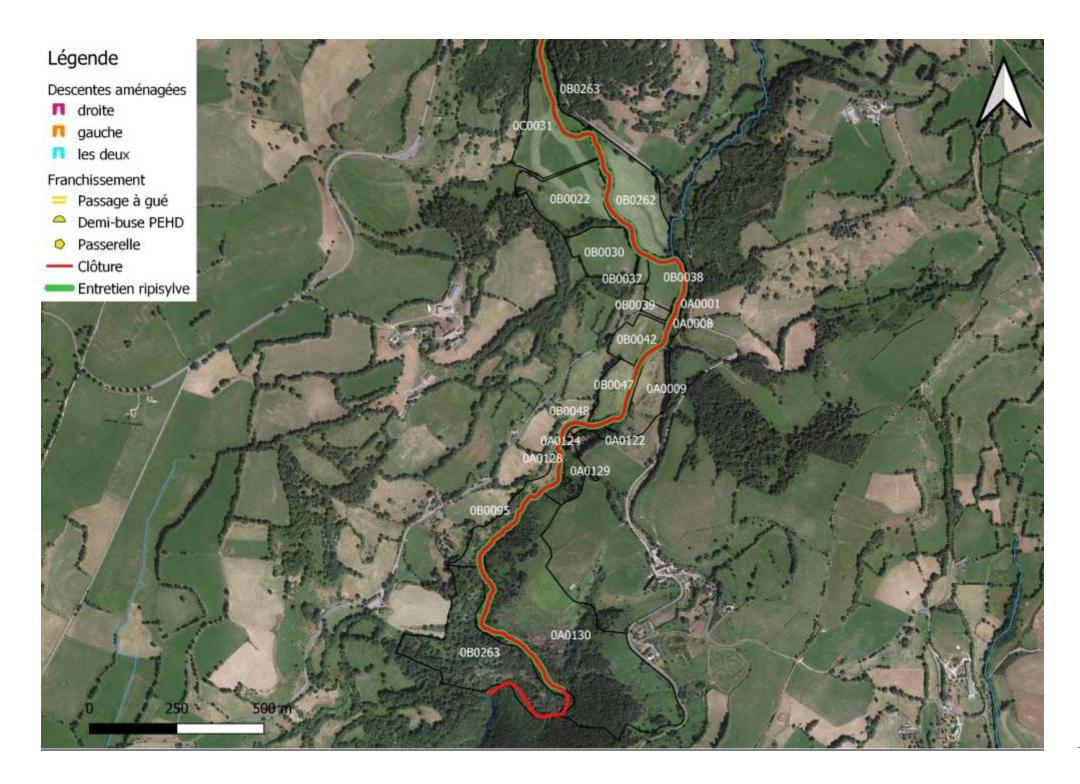
Gestionnaire	Parcelle	Adresse	Code postal	
GAEC Cussac	BC 14, BC 15, AX101			

5 Cartographie

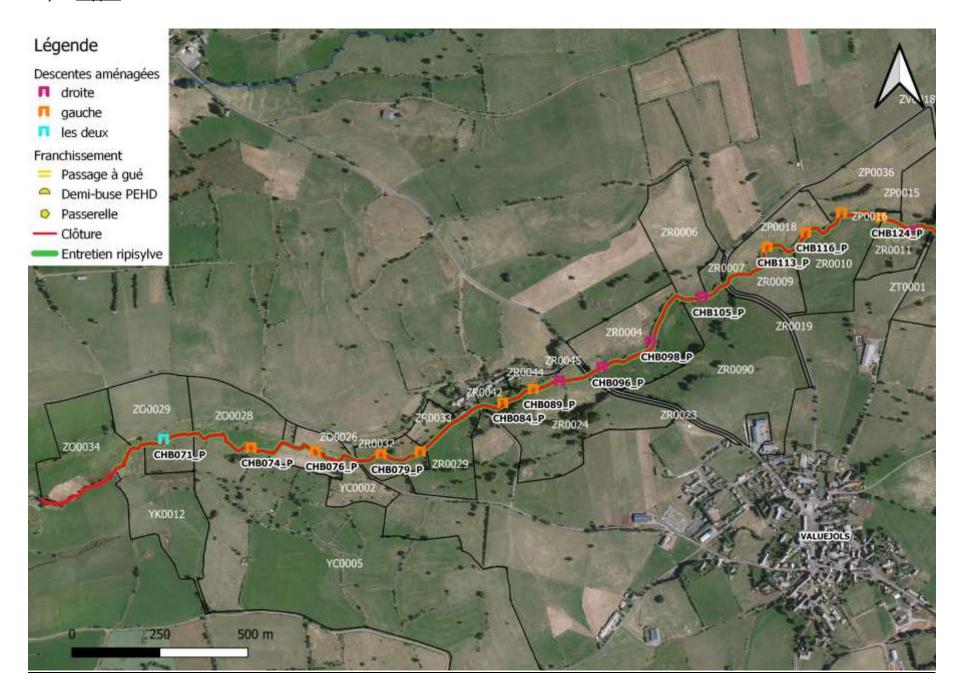
5.1) <u>Le ruisseau du Vezou</u>

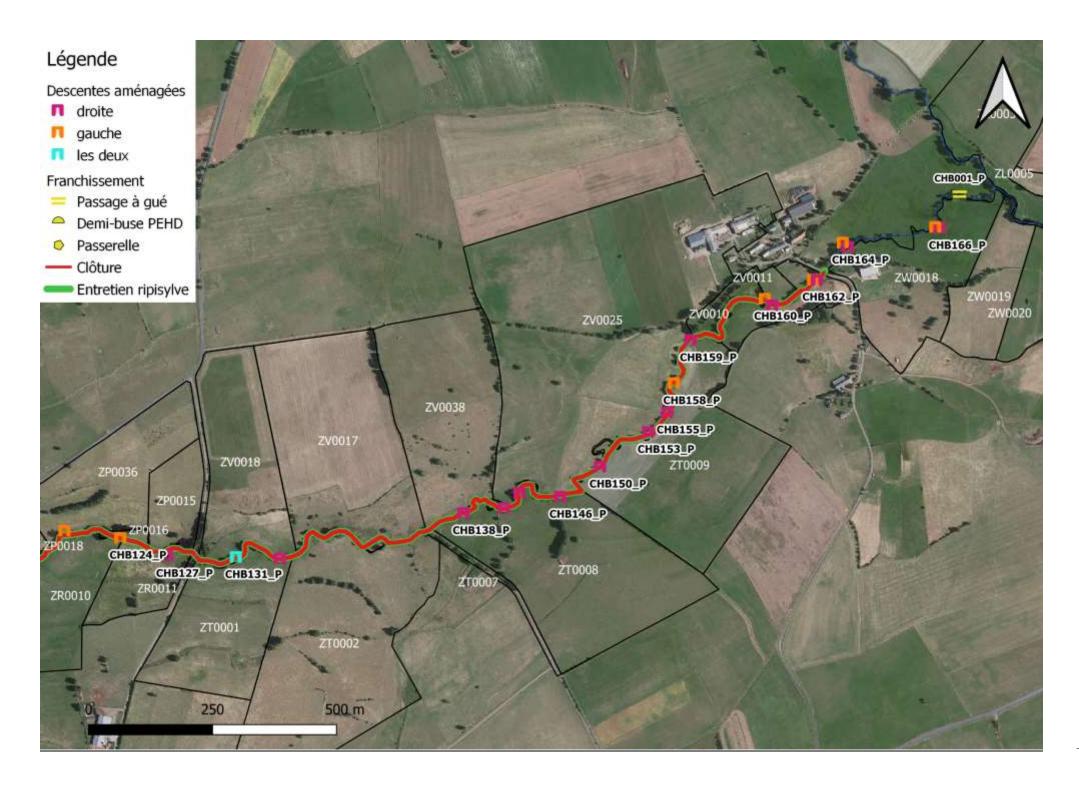






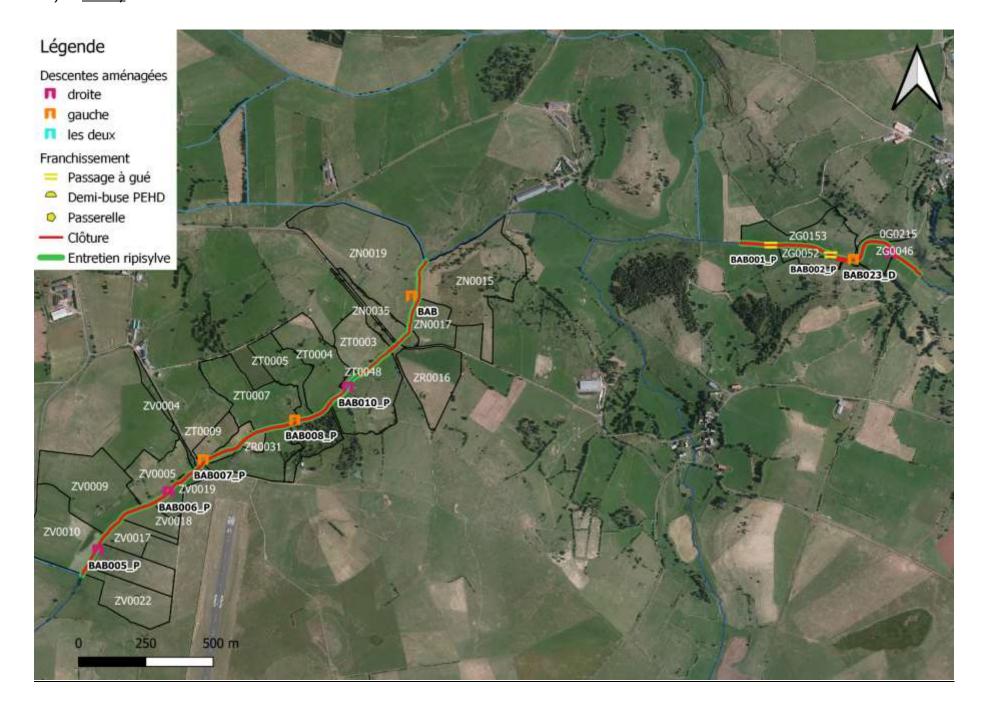
5.2) <u>Frippès</u>

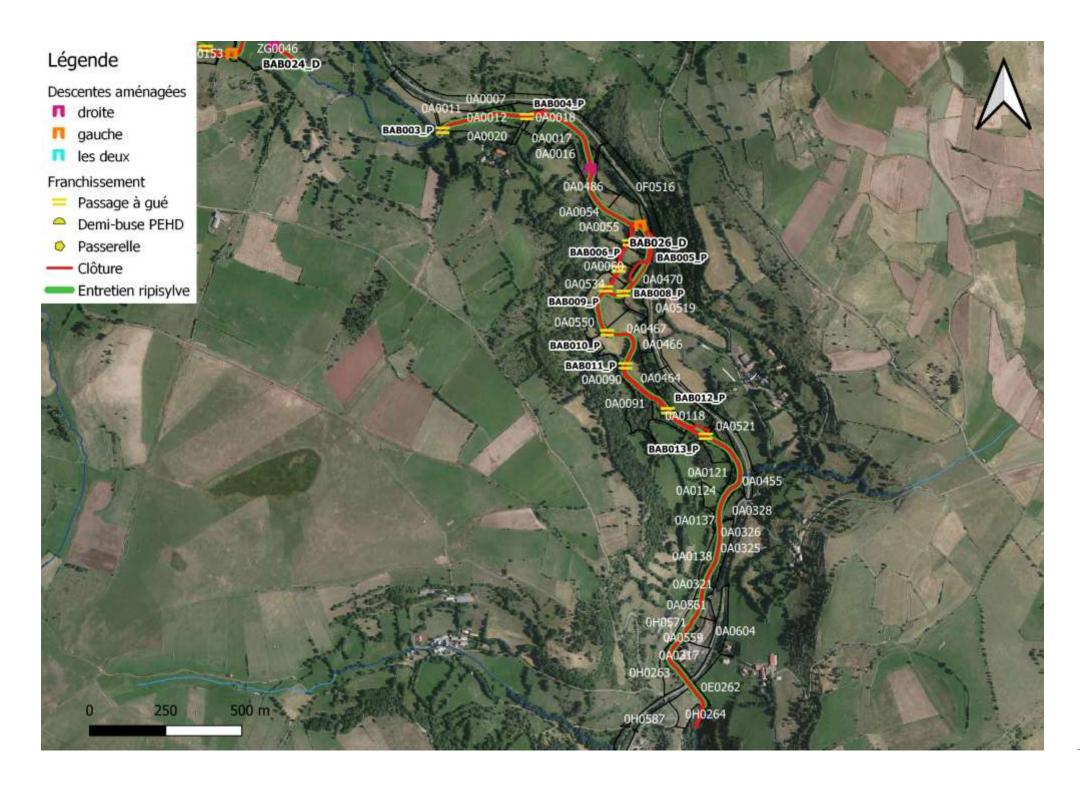






5.4) Babory





5.5) <u>La chaumette/Le fayet</u>

